

DÉLIBÉRATION N° CA 18-44 DU 20 NOVEMBRE 2018

approuvant le modèle de décision d'autorisation d'engagement dans le cadre d'une convention de mandat passée avec un mandataire public

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie,

- Vu le code de l'environnement notamment ses articles L. 213-9-2 et R. 213-32,
- Vu la loi n° 2014-1545 du 20 décembre 2014 relative à la simplification de la vie des entreprises et portant diverses dispositions de simplification et de clarification du droit et des procédures administratives,
- Vu le décret n° 2016-544 du 3 mai 2016 portant dispositions relatives aux conventions de mandat conclues par les établissements publics et les groupements d'intérêt public nationaux et les autorités publiques indépendantes avec des tiers,
- Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012, modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Vu l'arrêté du 31 janvier 2018 fixant la liste des pièces justificatives des dépenses des organismes soumis au titre III du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Vu le 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau Seine-Normandie,
- Vu la délibération n° CA 17-35 du 14 novembre 2017 modifiée, déléguant des attributions du conseil à la Directrice générale,
- Vu les conditions générales d'attribution et de paiement des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie,
- Vu la délibération CA n°... approuvant le modèle-type de convention de mandat relative à l'instruction, la liquidation et le paiement des aides par un mandataire public,
- Vu le dossier de la réunion du conseil d'administration du 20 novembre 2018,

Considérant que l'article 2-3 du modèle-type de convention de mandat prévoit que l'agence de l'eau Seine-Normandie prend, sur la base du recensement effectué par le mandataire, une décision d'autorisation d'engagement déterminant la localisation de l'opération, l'enveloppe financière maximale mise à disposition du mandataire pour attribuer les aides, ainsi que le nombre prévisionnel de dossiers individuels éligibles.

DÉLIBÈRE

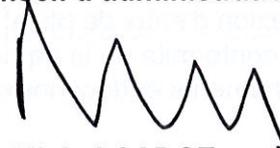
Article unique

Le conseil d'administration approuve le modèle d'autorisation d'engagement annexé à la présente délibération et autorise la Directrice générale à prendre des décisions d'autorisation d'engagement dans le cadre des conventions de mandat et dans les conditions fixées par la délibération déléguant les attributions du conseil à la Directrice générale pour les concours financiers.

**La Secrétaire du conseil d'administration
Directrice générale de l'agence
de l'eau Seine-Normandie**


Patricia BLANC

**Le Président
du conseil d'administration**


Michel CADOT

**DÉCISION N° [Numéro de l'aide correspondante]
d'autorisation d'engagement pour la gestion des aides par un mandataire public**

La directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie

- Vu le code de l'environnement notamment ses articles L. 213-9-2 et R. 213-32,
- Vu la loi n° 2014-1545 du 20 décembre 2014 relative à la simplification de la vie des entreprises et portant diverses dispositions de simplification et de clarification du droit et des procédures administratives,
- Vu le décret n° 2016-544 du 3 mai 2016 portant dispositions relatives aux conventions de mandat conclues par les établissements publics et les groupements d'intérêt public nationaux et les autorités publiques indépendantes avec des tiers,
- Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012, modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Vu l'arrêté du 13 avril 2016 fixant la liste des pièces justificatives des dépenses des organismes soumis au titre III du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Vu le 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau Seine-Normandie,
- Vu les conditions générales d'attribution et de paiement des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie,
- Vu la délibération CA n°... approuvant le modèle-type de convention de mandat relative à l'instruction, la liquidation et le paiement des aides par un mandataire public,
- Vu la délibération CA n° ... approuvant le modèle-type de décision d'autorisation d'engagement dans le cadre d'une convention de mandat passée avec un mandataire public,
- Vu la convention de mandat signée le [...] avec [...],

DÉCIDE :

Article 1 OBJET

L'Agence de l'eau Seine-Normandie attribue à [...] l'autorisation d'engagement (concours financier) suivante pour le territoire de [région ou département ou EPCI ou commune(s)] [et sur le secteur de commune(s), quartier(s), zone définie suite à un schéma ou une étude diagnostic...]:

<i>[indiquer les types d'actions prévues au titre de la convention de mandat et de l'opération groupée visée]</i>	Nombre prévisionnel d'opérations	Montant prévisionnel des aides
[Etudes]		
[Mise en conformité de la partie privative de branchements]		
[Déconnexion d'eaux de pluie]		
[Mise en conformité de la partie privative de branchements et déconnexion d'eaux de pluie]		
[Mise conformité de l'assainissement]		

non collectif]		
[Installation de bacs à graisses]		
[Fontaine biologique]		
[Installation de nettoyage de rouleaux de peinture]		
[Autres travaux de faible montant d'activités économiques]		
[Autres : à préciser]		

Les montants cumulés qui figurent dans ce tableau constituent le maximum de droits à engager pour le compte de l'agence valable pour l'ensemble des mesures visées.

Article 2 MODALITES DE VERSEMENT

Le versement de chaque aide individuelle est effectué par le mandataire en une seule fois sur la base des justificatifs fournis.

Les versements de l'agence au mandataire sont effectués selon les modalités prévues dans la convention de mandat.

Article 3 DUREE DE VALIDITE

La présente décision prend effet à compter du [date de la signature] et a une durée de [xxx] ans. Cette durée ne pourra pas être supérieure à la durée de validité du 11^e programme.

Le mandataire ne pourra pas attribuer des aides individuelles aux maitres d'ouvrage au-delà de cette durée de validité.

La directrice générale

Annexe : Décisions d'autorisation antérieurement accordées

[indiquer les types d'actions prévues au titre de la convention de mandat et de l'opération groupée visée]	Nombre d'opérations	Montant prévisionnel des aides	N° aide	Territoire concerné
[Etudes]				
[Mise en conformité de la partie privative de branchements]				
[Déconnexion d'eaux de pluie]				
[Mise en conformité de la partie privative de branchements et déconnexion d'eaux de pluie]				
[Mise conformité de l'assainissement non collectif]				
[Installation de bacs à graisses]				
[Fontaine biologique]				
[Installation de nettoyage de rouleaux de peinture]				
[Autres travaux de faible montant d'activités économiques]				
[Autres : à préciser]				